



Les Jeudi du pS-Eau, n° 15

En partenariat avec Occitanie Coopération et le MAEDI

« Coopération économique et solidarité internationale : quelle articulation pour l'accès de tous à l'eau et l'assainissement ? »

Avec :

- M. Clément Murgue: ingénieur agronome, Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG)
- M. Benjamin Dumas, chef de cellule coopération et solidarité internationale, Communauté d'agglomération du sud-est toulousain (Sicoval)

En raison d'un empêchement de dernière minute, la présence de M. Hervé le Berre, directeur général de l'entreprise Sunwaterlife a été annulée.

Animation : M. Pierre-Frédéric Teniere-Buchot, Président du pS-Eau

Jeudi 15 décembre 2016, Le Périscope (Ramonville Saint-Agne)

Introduction

A la suite d'un tour de table des personnes présentes, Pierre-Frédéric Teniere-Buchot présente le pS-Eau et les Jeudis du pS-Eau.

La parole est ensuite cédée à Mireille Sels-Cazaux en charge de l'animation, de la valorisation et de la communication à Occitanie Coopération, afin de présenter les activités du réseau régional multi-acteurs.

Les activités de la CACG à l'international

Par Clément Murgue, ingénieur agronome, Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne

❖ Présentation de la CACG

La CACG est une entreprise d'économie mixte, créée en 1959. Son objectif consiste à l'origine, à développer les territoires du sud-ouest via l'irrigation. Elle a mené dans cette perspective, des chantiers de valorisation de l'eau dans l'agriculture du sud-ouest.

L'entreprise développe également des activités d'ingénierie dans les domaines relatifs à la conception de projets territoriaux, à l'aménagement et au développement du territoire, ainsi qu'au partage des ressources en eau. Cette dernière activité constitue la mission prioritaire de la CACG.

❖ Activités de la CACG à l'international

La CACG a mis au point différents types de dispositifs concernant ses activités à l'international :

- Etude et mission courte pour visiter les projets des pays sollicitant l'expertise de la CACG dans les domaines de l'eau, du foncier, du développement agricole, et économique
- Filiale basée à la Rochelle : CA 17 international. Assistance technique de plus long terme avec des domaines d'expertise un peu plus larges
- Forte expérience de la CACG en Afrique de l'ouest, Maghreb, Nigéria, Djibouti, Asie du sud-est. Nouvelles destinations : Haïti et Nouvelle-Calédonie

❖ Partenariat dans la vallée du fleuve Sénégal

Il existe un partenariat entre la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal (SAED), la CACG et BRL (compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc). Il s'agit essentiellement d'activités de transfert de connaissances.

Un autre partenariat est conduit avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) afin de co-construire des projets. Il s'agit d'apprendre de leurs pratiques et non plus seulement d'apporter du soutien. Cet échange se fait principalement autour des TIC, car les partenaires de la SAED sont assez à la pointe sur les systèmes infogéographiques et géomatiques. Un des principaux points du partenariat se concentre ainsi sur cet aspect.

L'objectif de l'investissement de la CACG vise à construire des outils et des services qui seront vendus avec des partenaires de la SAED. Il est attendu des retombées économiques de ce type de partenariat.

❖ Vers une stratégie d'action complémentaire

Depuis 1 an, la CACG procède à une refonte de sa stratégie. L'idée consiste à ne pas se tourner uniquement vers des actions commerciales. Les salariés souhaitent également développer des partenariats plus locaux. Pour ce faire, ils mettent à disposition des RTT, des congés, dans un pool commun dans le but de mettre à disposition l'ingénierie de la CACG.

Il y a également la volonté de la direction de créer une fondation pour abonder via des dons à des associations locales à l'étranger, ou payer des salariés de la CACG pour réaliser des missions. Le dispositif pour permettre cela, à savoir le mécénat de compétences ou les congés solidaires, n'a pas encore été acté mais les deux éventualités sont envisagées.

❖ Bilan des partenariats de la CACG au Sénégal

Le partenariat avec la SAED est très stimulant car il remet en question l'approche "NOUS sommes les détenteurs du savoir, VOUS allez apprendre". Celui-ci est donc très enrichissant.

Echanges

Jean-Loïc Carré (Pôle Eau) : la coopération décentralisée est une action valorisante pour les collectivités territoriales (CT). Les marchés sur les pays européens sont très matures et certains d'entre eux sont saturés. Il existe de très grandes opportunités au niveau international. Or, il est difficile pour les petites entreprises d'intervenir dans les pays qui ne parlent pas français. Le Pôle Eau essaye ainsi de créer des partenariats avec des structures européennes similaires pour faciliter les actions de coopération. Les Anglo-saxons ont moins de difficultés que les Français à se lancer à l'international. On n'a pas encore bien basculé dans la nouvelle configuration territoriale instaurée par la loi NOTRE.

Mireille Murawski (association ACAD) : les communes n'ont pas l'obligation elles ont la possibilité d'utiliser le 1%. Depuis 2005, le pS-Eau et la Coalition Eau se battent pour essayer de convaincre les CT de s'engager, avec l'explication de ce montage financier. Au-delà de l'aspect eau, il y a un problème de solidarité et d'engagement des CT en solidarité.

Les grands groupes économiques ont besoin d'aller chercher des marchés qu'ils vont trouver dans des grandes villes, pour de grandes infrastructures. En revanche, les PME, PMI, constituent un autre monde qui rencontre des difficultés concernant le montage et l'appui financier. Ces difficultés sont de différents ordres :

- problème du temps : le temps de la collectivité est plus long. Or, une PME ne dispose pas forcément de ce temps. Lorsqu'une entreprise part à l'international, cela veut signifier qu'il y a déjà un marché captif. Nos régions emmènent à l'international un certain nombre d'entreprises, mais on voit bien comment cela est difficile.
- La coopération décentralisée demande du temps au temps : temps aux mairies du Nord et du Sud de se connaître, de rentrer en partenariat ; temps de la connaissance ; temps du montage du projet. Si on se place dans le temps long, en quelques années on peut

atteindre un véritable développement local (accès à l'E&A). Or ce temps là, ne correspond pas à celui de l'entreprise.

- Le STEFI (suivi technique et financier) se développe de plus en plus via la mise en place d'entreprises privées pour assurer la gestion des eaux. Est-ce que c'est une petite entreprise française qui va aller gérer cela ? Non, car l'objectif du développement vise à la formation et à l'appui à des entreprises locales et non pas à favoriser des entreprises d'Occitanie (par exemple) pour aller investir là-bas.

Il existe donc un décalage entre le temps de la solidarité et celui de l'entreprise. Lorsqu'il arrive à une entreprise de s'investir dans des actions de solidarité internationale, elle le fait via un budget à part, issu des recettes constituées et se met dans ce cas, dans le temps de la solidarité, de la coopération. Mais du coup, on sort de l'entreprise pour entrer dans d'autres formes d'entités (ex : fondations).

Caroline Rundstadler (Coop'Eau Conseil) : la loi Oudin-Santini est une opportunité pour les petites entreprises de s'investir en coopération. Occitanie coopération peut par conséquent aider à mettre ces différents acteurs en contact et en action. Pour l'instant, le paysage est trop cloisonné. Les acteurs ne se rencontrent pas assez.

Bertrand Arribe (Coopération concept) : pour rompre l'isolement dans lequel se trouvent les entreprises et les CT qui souhaitent s'engager en coopération, il faut se demander comment on casse les barrières liées aux différentes approches, cultures de chacune. Il faut rentrer dans une démarche d'intelligence collective. Comment changer nos pratiques entre Elus, techniciens de CT, entreprises et associations.

Pierre Mel (Association Mosaïque) : à la fin du mois de septembre un forum sur la coopération décentralisée et la coopération économique en Côte d'Ivoire, a été organisé à Toulouse et a bien fonctionné. Cela a permis d'aborder un certain nombre de questions : comment faire pour solliciter les entreprises ? Faire en sorte qu'elles apportent un savoir-faire à de toutes petites collectivités ? Comment mobiliser toutes les initiatives locales pour faire aboutir des projets concrètement ?

Alain Dutemps (Hamap Humanitaire) : le monde associatif peut être un facilitateur entre les entreprises et les CT. Pour les élus cela peut être très bénéfique. Il y a tout un travail à faire, pour que deux mondes qui se méfient apprennent à travailler ensemble. C'est ce qui a été réalisé dans le cadre d'un projet en Palestine. A l'origine, il s'agissait de mettre en œuvre des activités de pure solidarité dans le domaine de l'eau. Dix ans plus tard, ce projet a muri, des liens ont été tissés avec les partenaires locaux, et les entreprises françaises remportent désormais des marchés. La solidarité a permis que les Palestiniens créent des liens de confiance, ce qui facilite l'intervention des PME françaises.

L'ACAD fait remarquer que tout cela a pu avoir lieu parce qu'en amont il y a eu tout ce temps du développement. A partir de là, un champ d'intervention économique normal peut se mettre en place.

Sébastien Rostan (Elu, Ramonville Saint-Agne) : il y a des CT qui se positionnent en disant on met de l'argent pour que ce soit nos entreprises locales du Nord qui remportent les marchés. Mais cela ne correspond pas à de la solidarité.

Sicoval a fait appel à une PME toulousaine de solutions innovantes au Sénégal, car il s'agit d'alimenter en eau potable des villages très isolés. Le but n'est pas de faire concurrence aux maîtres d'ouvrage locaux. Lorsqu'il s'agit de faire concurrence aux maîtres d'ouvrage locaux, on n'est plus dans la solidarité. D'autre part, sur un plan plus stratégique, à long terme, si on veut que la Côte d'Ivoire, le Sénégal et d'autres pays en développement nous achètent des avions, il faut les aider dans leur développement. Il faut que l'ingénierie se développe sur place, dans ces pays. Les solutions toutes faites apportées des acteurs de coopération du Nord, cela ne marche pas.

Partenariat entre collectivité et entreprise : le cas du Sicoval

Par Benjamin Dumas, chef de cellule coopération et solidarité internationale du Sicoval et Sébastien Rostan, Elu Ramonville Saint-Agne

La question qu'il faut se poser quand on monte un projet de coopération, c'est quelle évaluation des capacités locales ? Au Sénégal, il y a une certaine capacité technique à gérer des actions en E&A, à la différence d'autres pays en développement (ex : Guinée). Les questions les plus importantes à se poser sont : quels objectifs communs atteindre et quelles modalités communes adopter ?

Le partenariat développé avec Sunwaterlife, ne correspondait pas à la volonté de remplacer les compétences locales. Il s'agit d'apporter une solution très particulière car la zone est très enclavée. Une expérience similaire d'électrification en zone rurale a été menée au Mali. L'aspect culturel et l'accompagnement social sont également très importants. Faire appel à du local, c'est faire en sorte que cela fonctionne.

Dans le cas du projet actuellement mené au Sénégal c'est l'entreprise Sunwaterlife qui est venue solliciter le Sicoval, fin 2014. Le produit phare de l'entreprise est une valise autonome en énergie qui permet de rendre l'eau potable. La mise en place du partenariat était en phase avec les priorités des partenaires sénégalais. La nouvelle équipe politique avait en effet la volonté de travailler sur les questions liées à l'E&A. Agence de l'eau Adour-Garonne a soutenu l'initiative. Il s'agissait d'apporter des solutions techniques, pas évidentes à trouver notamment à Gandon.

Du côté du Sicoval, le partenariat avec Sunwaterlife répondait à la volonté d'élargir la base de son programme de coopération, la question de la réciprocité se posant avec de plus en plus d'acuité au niveau politique (qu'est-ce que la collectivité du Nord, a à retirer de son partenariat avec une collectivité du Sud ? Quel est l'intérêt de s'engager ?). Or, l'argument phare pour répondre à cette exigence autre que celui lié à la jeunesse, est l'argument économique.

L'idée du projet mené au Sénégal est donc de déployer cinq valises dans les communes de Gandon. Démarrage du projet fin septembre 2016. Le bilan financier de cette opération pour le Sicoval correspond à 2% du budget global. Les autres sources de financement sont issues entre autres, du budget économique du Sicoval, de l'agence de l'eau Adour-Garonne, de Gandon, et de Sunwaterlife.

L'intérêt du partenariat avec l'entreprise réside dans la réduction assez conséquente sur le prix du matériel que Sunwaterlife a consenti et l'accompagnement, le suivi technique apporté une fois le matériel installé.

1^{er} bilan du partenariat : le partenariat a pu mettre en lumière des dysfonctionnements liés à la pratique. Exemple : présence sur les valises d'un interrupteur on/off avec une lumière. Sauf que les personnes sur le terrain oublient de l'éteindre ce qui use les batteries. Le système ne fonctionne donc plus. Sunwaterlife va donc faire évoluer son système pour les prochaines versions afin de remédier à cela.

Autre 1^{er} effet du partenariat : l'entreprise Sunwaterlife a pu intégrer les réseaux des CT d'Occitanie. Elle a désormais la possibilité d'intégrer des réseaux, auxquels les entreprises n'ont pas forcément accès a priori.

Echanges

Florence Cazanobe (Gazelle Harambee) : association existe depuis 6 ans et mène des projets en Afrique. Jusqu'à présent, l'association se finance uniquement grâce aux budgets privés. Constat qu'il est très difficile d'entrer en relation avec des entreprises. Or, les petites associations peuvent s'adapter au milieu de l'entreprise et à ce qu'elle représente. Si une association ne peut pas amener de marchés aux entreprises, elle peut permettre en revanche, une valorisation de l'image de l'entreprise et susciter une émulation au niveau de ses salariés via les voyages écosolidaires par exemple. De plus, grâce à Occitanie coopération et à son travail de mise en réseau multi-acteurs, impression que pour la 1^{ère} fois, des ponts vont se créer.

François Cornet (Maaneo) : peu d'entreprises sont présentes aujourd'hui autour de la table, ce qui montre bien que les temps ne sont pas les mêmes. Les objectifs des entreprises, des CT et des associations ne sont pas forcément les mêmes à l'instant T. L'objectif d'une entreprise c'est de faire rentrer de l'argent et d'équilibrer son budget. Surtout pour une start-up.

Claude Boulard (association 09 Cameroun) : les petites ONG sont l'appât qui va permettre aux CT locales de bénéficier des projets. Si des petites ONG n'arrivent pas à appâter les compétences locales, à démarrer les projets, les entreprises ne viendront jamais. Les associations sont le fer de lance.

La diplomatie économique du MAEDI

Le ministre des affaires étrangères a fait de la diplomatie économique une priorité forte de son action. C'est à ce titre qu'a été créée, à compter du 1^{er} mars 2013, une nouvelle direction des entreprises et de l'économie internationale, désormais baptisée DEEIT, en raison de la compétence dans le domaine de la promotion du tourisme, qui lui a été rattachée. Cette direction constitue le point d'entrée dans le ministère pour les entreprises (grands groupes comme PME.) Elle s'assure également que leurs intérêts sont bien pris en compte à l'occasion des négociations susceptibles d'avoir un impact sur leurs activités, en particulier sur les sujets liés à la régulation économique internationale.

Cette « diplomatie d'influence » ne se limite pas aux seuls acteurs économiques puisqu'elle mobilise aussi les services scientifiques, techniques ou culturels, les services responsables des politiques de développement ainsi que l'expertise française à l'étranger via l'opérateur de l'Etat, Expertise France.

La DAECT s'inscrit dans cette dynamique au niveau de son soutien à l'action extérieure des CT : elle tend à promouvoir l'inclusion de partenaires privés dans le cadre des projets de coopération décentralisée qu'elle supporte.

Pour en savoir plus : [site du MAEDI](#)

Conclusion

M. Teniere-Buchot remercie les intervenants et les participants et propose de reconduire ce type d'échanges à l'avenir.



Jeudi du pS-Eau - en partenariat avec Occitanie coopération
 Jeudi 15 décembre 2016 - 07:00 à 19:00



**Coopération économique et solidarité internationale -
 quelle articulation pour l'accès de tous à l'eau et l'assainissement?**

Prénom	Nom	Structure	Mail	Signature
Bertrand	Arribe	Coopération Concept	bertrand.arribe@cooperation-concept.net	
Nathalie	Bedrune	Toulouse Métropole	nathalie.bedrune@toulouse-metropole.fr	
Alain	Bonnassieux	Université de Toulouse	alain.bonnassieux@univ-tlse2.fr	
Claude	Boulard	09 Cameroun	09cameroun@wanadoo.fr	
Jean-Loïc	Carré	Pôle eau	jl.carre@pole-eau.com direction@pole-eau.com	
Florence	Cazanobe	Gazelle Harambee	gazelle.harambee@gmail.com	
François	Cornet	Maaneo	francois.cornet@maaneo.com	
Alain	Dutemps	Hamap Humanitaire	alain.dutemps@gmail.com	
Clara	Gellif	Occitanie coopération	cgellif@oc-cooperation.org	
Michel	Lavocat	Mad'Energie	mplavocat@orange.fr	
Pierre	Mel	Association Mosaïque	pierre.mel31@yahoo.fr	

Prénom	Nom	Structure	Mail	Signature
Mireille	Murawski	Acad	mireillemurawski@gmail.com	
Clément	Murgue	Compagnie d'aménagement des côtes de Gascogne	c.murgue@cacg.fr	
Aïssatou	N'Diaye	pS-Eau	ndiaye@pseau.org	
Eva	Neukum	Toulouse Métropole	Eva.NEUKUM@toulouse-metropole.fr	
Danielle	Olgati	Carrusel d'initiatives solidaires	danolgtro@gmail.com	
Guilhem	Pons	Association Mosaïque	guilhempons31@gmail.com	
Sébastien	Rostan	Ville de Ramonville Saint-Agne	sebastien.rostan@mairie-ramonville.fr	
Caroline	Rundstadler	Coop'Eau Conseil	caroline.rundstadler@coopeauconseil.fr	
Mireille	Sels-Cazaux	Occitanie coopération	msels@oc-cooperation.org	
Pierre-Frédéric	Tenièrre-Buchot	pS-Eau	teniere-buchot@pseau.org	
Aïssatou	N'DIAYE	pS-Eau		
Noémie	Fauquenleque	Occitanie Coopération	support1@oc-cooperation.org	
Sébastien	ROSTAN	de Ramonville	sebastien.rostan	
Benjamin	DEMAS	CT de SCO	benjamin.demas@scoval.fr	